Numéro 121

infoGONVILLE

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE | www.saint-jean-de-gonville.fr Septembre 2026



SOMMAIRE

pages

Actualités | Le mot du Maire 1
Informations municipales 2/3/4
Education 4/5
Vie Associative ..... 5 à 7
Social 10
Divers | Culture 11
Vie pratique | Carnet | Agenda 12

| LE MOT DU MAIRE |

Les enfants ont repris le chemin de l'école le mardi 1er septembre. A l'instant où j'écris ce texte ce sont 244 élèves qui sont inscrits dans notre école, des effectifs en légère hausse par rapport à l'an passé. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux enseignants, et parmi eux à Quentin BOISSINOT qui succède à Maxime CHARBONNIER à la direction de notre école. Bienvenue également aux nouvelles ATSEM et aux personnes qui ont rejoint l'équipe du centre de loisirs. Je remercie également Francine qui après 31 années de service prend une retraite bien méritée.
Début août, le SIEA nous a rendu l'étude sur la consommation énergétique du groupe scolaire ; d'importants travaux devront être engagés pour respecter les objectifs d'économie d'énergie et également pour faire face aux canicules de plus en plus fréquentes. Nous allons choisir un maitre d'œuvre pour coordonner les travaux à engager et solliciter les subventions possibles pour nous aider à financer ces importants travaux, plus particulièrement la rénovation et l'isolation de la toiture de l'ancien bâtiment.
Dernièrement, la Ferblanterie Gessienne a procédé à la reprise de l'étanchéité de la toiture de la nouvelle bibliothèque. A l'heure actuelle, il reste la reprise du sol, l'entreprise retenue par l'assurance a sous-traité ce travail que nous avons dû interrompre tellement le résultat était pire que précédemment. En accord avec la société qui s'était vu confier ces travaux, une nouvelle entreprise a été retenue pour les effectuer, nous espérons que cette fois-ci ils seront réalisés correctement. Je demande aux bénévoles et aux utilisateurs de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée par ce contre-temps, en espérant qu'il soit de courte durée.
Durant l'été, nous avons renouvelé l'ensemble de l'éclairage de la mairie et de l'église, nous avons installé des caméras à proximité du point vert, nous pouvons désormais verbaliser les personnes qui déposent des déchets à proximité des containers. Nous ne tolèrerons aucune excuse pour justifier ces attitudes encore trop nombreuses malgré leur diminution depuis cet investissement.
Concernant les travaux à venir, la réfection de la façade de la maison communale côté Rue du Bourg sera réalisée courant septembre ; nous étudions la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente ; enfin, la réfection intérieure de notre église sera soumise au vote de la prochaine séance du conseil municipal.
Début septembre avec les communes de Farges, Péron, Collonges et Pougny, nous avons acté la création d'une police rurale intercommunale. Dans un premier temps, 3 agents assumeront cette tâche, ils effectueront leurs missions suivant un planning établi chaque mois. Pour commencer, Saint-Jean en bénéficiera l'équivalent d'une journée par semaine.
Je remercie toutes les personnes qui ont participé aux manifestations de cet été. Il y a d'abord eu le festival des musiques du Pays de Gex, je tiens à féliciter à l'ensemble des musiciens pour la qualité de leur prestation, plus particulièrement, les membres de la Bonne Humeur et de la fanfare municipale de Meinier pour le concert du samedi soir, dommage que le public ne soit pas venu en plus grand nombre. La semaine suivante, la kermesse du Sou des Ecoles a été une réussite, bravo aux écoliers et à leurs enseignants. Puis, la Jeunesse Gonvilloise a organisé la Vogue qui a connu un franc succès. Nous avons reçu des plaintes en mairie à cause du bruit un peu trop tardif, nous allons nous organiser pour les prochaines années afin que le voisinage ne soit pas perturbé, en tout cas le moins possible, en fixant une limite d'heure.
Certains nous ont suggéré d'organiser cette manifestation dans la nature et non au centre du village, ceci, je le dis, n'est pas envisageable car cela pourrait provoquer des problèmes plus importants que des nuisances sonores.
Enfin, après la fête de la musique, les sapeurs-pompiers ont organisé avec succès la fête nationale. Tout a été parfait malgré l'absence de feux d'artifice due à un arrêté préfectoral les interdisant et qui a sans doute incité certains à ne pas participer, c'est dommage car la fête était belle.

suite mot du maire page 2

| ACTUALITÉS |

- **Vente des brioches au profit de l'ADAPEI**
  les 9 et 10 octobre
- **Accueil des nouveaux habitants**
  vendredi 9 octobre à 19h, Maison Communale
- **Cérémonie du 11 novembre**
  St-Jean-de-Gonville fin d'après-midi, plus d'informations à venir sur le panneau d'affichage.

L'année dernière, plusieurs personnes ont émis le vœu que les fenêtres de l'Avent soient à nouveau organisées pendant le mois de décembre, je sais aussi que plusieurs associations sont déjà intéressées. J'invite donc les Gonvilloises et Gonvillois qui le souhaitent à venir s'inscrire en mairie en privilégiant dans un premier temps les week-ends.
Pour conclure, je convie les personnes qui ont fait le choix de s'installer à Saint-Jean depuis septembre 2025, ou qui n'ont pas pu répondre à l'invitation de l'année dernière, à venir partager un moment convivial avec les membres du conseil municipal **le vendredi 9 octobre à 19h** à la salle de réunion de la maison communale.
Bonne rentrée à tous,

Michel Brulhart

INFORMATIONS MUNICIPALES

Urbanisme

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Nathalie MESOT,** 97 le clos St-Jean, extension habitable 28m² - **Refus**
- **SAS du Léman,** chemin du Parfour, construction d'une maison individuelle - **Avis favorable**
- **Michèle PHILIPPE,** 178 rue du Gachet, volume en plein pied - **Refus**

Délibérations

Délibération 2026/33 - Convention pour le permis remorque B96 de Zakaria ASSAITI

La commune souhaite permettre à l'agent technique Zakaria ASSAITI, dans le cadre de son embauche, d'obtenir le permis remorque B96, nécessaire à l'exercice de certaines missions liées à son poste. Le Conseil municipal prévoit de prendre en charge 100 % du coût de la formation, soit 350 € TTC.

Délibération 2026/34 - Désignation des délégués à la CCID

La Commission communale des impôts directs (CCID) est une commission obligatoire présidée par le maire ou son adjoint délégué. Elle intervient notamment dans les questions relatives à la fiscalité directe locale. Pour une commune de plus de 2 000 habitants, elle comprend 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants. Leur mandat correspond à celui du conseil municipal. Afin de permettre leur désignation, le maire propose une liste de 32 personnes, composée de 16 candidats titulaires et 16 candidats suppléants. Liste consultable sur le site de la mairie.

Délibération 2026/35 - Adhésion au service d'économe de flux du SIEA

Le SIEA propose à la commune d'adhérer à un service mutualisé d'économe de flux, destiné à améliorer la connaissance, la gestion et la performance énergétique des bâtiments communaux. La mission de base comprend notamment l'inventaire du patrimoine bâti et l'analyse des consommations énergétiques. Des prestations complémentaires peuvent également être mobilisées : bilan énergétique d'un bâtiment, accompagnement dans le cadre du décret « Éco-Énergie Tertiaire », aide à la préparation de projets de rénovation énergétique, etc.

Délibération 2026/36 - Participation à la formation BAFA d'Anita ROSSAS

L'agent Anita ROSSAS a sollicité la commune afin de bénéficier d'une participation financière pour sa formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Le maire propose que la commune prenne en charge la totalité du coût de la dernière partie de la formation, soit 150 € TTC.

Délibération 2026/37 - Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal adopte le cadre réglementaire permettant d'organiser son fonctionnement et ses séances.

Délibération 2026/38 - Remise gracieuse d'un trop-perçu à Gwanaëlle HERLIN

Une erreur administrative est intervenue lors de l'établissement de la paie d'octobre 2025 de Gwanaëlle HERLIN. Mme HERLIN ayant quitté la collectivité au 31 décembre 2025 et étant, au moment de la délibération, sans nouvel emploi, le maire propose de tenir compte de cette situation particulière et de lui accorder une remise gracieuse de 49,04 € brut.

Délibération 2026/39 - Signature d'un bail avec HIVORY

La commune est propriétaire d'un terrain situé au lieu-dit « La Combe », sur lequel sont installés des équipements de communication électronique. Un premier bail avait été conclu en 2006 avec SFR, puis modifié en 2014. En 2018, une partie des infrastructures de SFR a été transférée à HIVORY, qui exploite désormais ces équipements et les infrastructures associées. La commune et HIVORY souhaitent établir de nouvelles conditions d'occupation du terrain. Le nouveau bail remplacera l'ancien contrat et ses éventuels avenants à compter de sa prise d'effet. La redevance annuelle est fixée à 3 015 €, toutes charges et taxes comprises, non soumise à TVA. Elle pourra évoluer conformément à la grille tarifaire annexée au bail.

Délibération 2026/40 - Modification du tableau des emplois

Afin d'adapter les effectifs aux besoins de la collectivité, le conseil municipal décide de modifier le tableau des emplois à compter du 1er mai 2026. La mesure consiste à créer 2 postes d'adjoint d'animation à temps complet au sein de la filière animation.

Délibération 2026/42 - Accord de principe pour une garantie d'emprunt

Le bailleur social 3F Immobilier sollicite la commune afin qu'elle garantisse les emprunts nécessaires à la construction de logements sociaux dans le cadre du programme « Les Jardins

du Bourg », situé 100 rue de la Louvatière. Le montant total des emprunts concernés s'élève à 993 505 €. La garantie serait répartie de la manière suivante : 20 % garantis par le département ; 80 % garantis par la commune, soit 794 804 €.

Délibération 2026/43 - Mise à jour des représentants aux commissions de l'Agglomération

Les représentants désignés sont :
• Luc ANTHONIOZ-BLANC : Urbanisme, habitat, foncier, affaires domaniales et développement économique.
• Delphine ALAMICHEL : Questions relatives aux mobilités.
• Charline PERRIER : Santé, petite enfance, logement, cohésion sociale, sécurité et gens du voyage.
• Landry DUMAS : GVD, environnement, agriculture et réserve naturelle.
• Céline FONTANA : Culture et tourisme.
• Michel BRULHART : Finances, ressources humaines, affaires juridiques, assurances et ressources techniques.

Délibération 2026/44 - Accroissement saisonnier d'activité à l'accueil de loisirs

La fréquentation de l'accueil de loisirs augmente pendant les vacances scolaires, ce qui nécessite de renforcer temporairement les effectifs. Au 1er juin 2026, création de 2 emplois saisonniers d'animateur à temps complet.

Délibération 2026/45 - Accroissement saisonnier d'activité des services techniques

Les besoins des services techniques augmentent pendant la période estivale, notamment pour l'entretien des espaces verts et le nettoyage des bâtiments communaux. Au 1er juin 2026, création de 6 emplois saisonniers d'agent d'entretien à temps complet, selon les besoins des services.

Délibération 2026/46 - Convention de gestion de la zone d'activité de Baritella

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération exerce la compétence concernant la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités économiques.
La zone de Baritella située sur la commune avait été mise à disposition de l'agglomération pour lui permettre d'exercer cette compétence. Toutefois, compte tenu des difficultés rencontrées pour assurer simultanément l'entretien de l'ensemble des zones d'activité, elle souhaite désormais confier à la commune l'entretien de la zone de Baritella dans le cadre d'une convention conclue pour un an à compter du 1er janvier 2026 tacitement renouvelable 3 fois.

Délibération 2026/47 - Convention avec l'ONF pour la facturation des ventes de bois

La commune possède des bois et forêts relevant du régime forestier, dont la commercialisation des coupes et produits de coupe est assurée par l'Office national des forêts (ONF). La commune reste cependant compétente pour décider des ventes et de leurs conditions. Afin de sécuriser et simplifier la procédure administrative, elle souhaite donner à l'ONF un mandat limité à l'établissement et à l'émission des factures relatives aux ventes de bois. Le mandat ne comprend pas l'encaissement des recettes.

Délibération 2026/48 - Décision modificative du budget de la boulangerie

Une erreur d'imputation comptable doit être corrigée dans le budget de la boulangerie. Le résultat d'investissement 2026, d'un montant de 31 077,73 €, avait été inscrit au compte 1068. Or, il s'agit d'un véritable excédent d'investissement qui aurait dû être inscrit en recettes d'investissement au compte 001.

Délibération 2026/49 - Réparation du toit de la bibliothèque

La bibliothèque a subi plusieurs fuites d'eau liées à des malfaçons. Après les démarches effectuées auprès des assurances, des travaux de réparation du toit sont nécessaires. Le devis établi par la Ferblanterie Gessienne s'élève à : 43 422,12 € de travaux dont 12 625,68 € pris en charge par l'assurance, soit un reste à charge de 30 796,44 € pour la commune.

Délibération 2026/50 - Création d'une Police rurale mutualisée

Les communes de Collonges, Farges, Péron, Pougny et Saint-Jean-de-Gonville décident de mutualiser leurs moyens afin de créer une police rurale du sud Gessien à compter du 1er septembre 2026. Cette police aura notamment vocation à intervenir sur les questions liées à la sécurité, aux incivilités, à la circulation, à la protection de l'environnement et à la surveillance du domaine public. Le siège administratif du service sera situé à Farges, 870 rue de la République. La commune de Farges est autorisée à engager les premières dépenses nécessaires à la création du service. Les coûts seront ensuite répartis entre les communes, notamment en fonction du nombre d'habitants, même si le montant exact de la participation de chaque commune n'est pas encore défini.

Délibération 2026/51 - Occupation du domaine public par un commerce ambulant

Un commerçant ambulant souhaite exercer son activité de vente à emporter une fois par semaine à Saint-Jean-de-Gonville. La commune lui met à disposition un emplacement situé devant la mairie, 153 rue du Champ de Foire, avec accès à l'électricité, chaque jeudi soir. En contrepartie, le commerçant devra verser une redevance de 10 € par mois. Cette somme vise notamment à participer aux frais d'électricité. Pour favoriser le lancement de l'activité, la commune prévoit toutefois deux mois de gratuité.

LES DELIBERATIONS COMPLETES SONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE https://www.saint-jean-de-gonville.fr OU EN MAIRIE.

Recensement

Nous vous rappelons que les jeunes gens de nationalité française doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité, le livret de famille de leurs parents et un justificatif de domicile dès qu'ils ont 16 ans. Cette procédure leur permettra d'obtenir une attestation de recensement qui leur sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. De plus, ils seront automatiquement inscrits sur les listes électorales dès 18 ans et pourront créer leur compte sur **majdc.fr**, ils pourront également contacter leur centre de gestion, s'informer et gérer leur journée défense et citoyenneté.

Affouages 2026-2027

Le conseil municipal accorde aux Gonvillois qui le souhaitent le droit de se procurer du bois en forêt communale pour le chauffage domestique, chaque bénéficiaire devant s'acquitter du paiement de la taxe affouagère.
Les inscriptions pour les affouages auront lieu aux heures d'ouverture de la mairie **du lundi 21 septembre 2026 au vendredi 2 octobre 2026** inclus. Attention, fermeture du secrétariat à 12h le vendredi.

Point vert

Une caméra de surveillance a été installée sur le point vert route du Chêne, cette caméra va permettre à la commune de lutter contre les dépôts sauvages. Une amende administrative de 250 € portée à 500 € en cas de récidive est prévue. Après avoir tenté la pédagogie, le manque de civisme de certains nous a obligé à choisir cette solution radicale.

Nouveau - Urbanisme

A partir du mois d'octobre et tous les premiers mercredis du mois, une personne de l'urbanisme de Pays de Gex Agglo tiendra une permanence à la mairie, sur rendez-vous. Les rendez-vous seront à prendre à l'accueil de la mairie.

ÉDUCATION

Rentrée des classes 2026



Une nouvelle année, une nouvelle équipe !

Une rentrée placée sous le signe de la continuité des apprentissages et du plaisir d'apprendre.

Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

• Enfouissement des réseaux route de Goisin	**2 488,34 €**
• Bornes de recharge parking salle polyvalente	**7 476,34 €**
• Enfouissement route de Goisin	**35 700,00 €**

TRAVAUX / ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

• Chaudière maison communale	**9 648,02 €**
• Réparation plaques plafond salle polyvalente	**1 332,68 €**
• Travaux éclairage mairie	**9 171,94 €**

NBM / INFORMATIQUE

• Abonnements téléphoniques avril à juin	**2 272,40 €**
• Hébergement informatique	**1 968,87 €**

ENERGIES

• Consommation électricité bâtiments communaux	**8 121,29 €**
• Vérification des installations électriques	**5 822,65 €**

ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

• Repas cantine mars à mai	**32 335,51 €**
• Casiers pantoufles et porte wc filles	**2 482,80 €**
• Entretien circuit chauffage et eau chaude centre de loisirs	**8 576,98 €**

IMPÔTS / TAXES / ASSURANCES

• Service ADS 2025	**11 919,82 €**
• Redevance incitative Pays de Gex Agglo	**3 664,45 €**
• Participation gymnase Péron	**33 994,72 €**
• Cotisation SIEA 2026	**10 055,21 €**

DIVERS

• ONF	**25 356,68 €**
• Taille platanes et tilleuls	**2 520,00 €**
• Location 3 copieurs Xerox	**6 331,62 €**
• Copies février à avril	**1 628,09 €**
• Réparation tondeuse, épareuse et IVECO	**5 156,22 €**
• Véhicule Pompier	**8 500,00 €**
• InfoGonville juin	**1 300,00 €**
• Rampe gonflage pompiers et Nautile	**2 534,52 €**
• Local commercial VEFA	**190 400,34 €**

Mardi 1er septembre, les élèves de l'école de Saint-Jean-de-Gonville ont retrouvé le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire. Cette rentrée 2026 est marquée par l'arrivée de nouveaux membres au sein de l'équipe pédagogique, tout en conservant les valeurs qui font vivre l'école au quotidien : le respect, la bienveillance, la coopération et l'accompagnement de chaque élève dans ses apprentissages.
Cette année, j'ai le plaisir de prendre la direction de l'école. Je suis Quentin BOISSINOT, enseignant en classe de CE2-CM1 et nouveau directeur de l'école de Saint-Jean-de-Gonville.
L'équipe enseignante sera composée de Julie GUILLET, qui accueillera les élèves de petite et moyenne sections, Carole LORENZO en petite et grande sections et Euzane HUREAU en moyenne et grande sections. Léa GRANJON, nouvelle arrivante, prendra en charge la classe de grande section-CP. Les élèves de CP-CE1 seront accompagnés par Clémentine CHEVALLET et Caroline LY, ainsi que Flora KARAPETIAN en complément de ces deux enseignantes. En CE2, Sandrine MAJCHRZAK poursuivra son travail auprès des élèves. La classe de CE2-CM1 sera assurée par Maëlle CHEROT et Quentin BOISSINOT. Enfin, la classe de CM1 et celle de CM2 seront encadrées par Océane MENDES et Annabelle COURREGES.

Au-delà des apprentissages scolaires, l'équipe aura à cœur de proposer aux élèves une année riche en découvertes, en projets et en moments collectifs. Chaque classe contribuera ainsi, à son niveau, à faire de l'école un lieu où chacun peut apprendre, progresser, s'épanouir et trouver sa place au sein du groupe.
Cette nouvelle année sera également l'occasion de poursuivre le travail engagé avec les familles, la commune et les différents partenaires de l'école, afin de faire vivre pleinement notre école au cœur de la commune de Saint-Jean-de-Gonville.
Toute l'équipe souhaite aux élèves et à leurs familles une très belle rentrée 2026, riche en réussites, en découvertes et en beaux souvenirs !

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Centre de loisirs







L'année scolaire 2025-2026 s'est achevée avec la visite de la caserne des pompiers de Saint-Jean. Les enfants n'ont pas caché leur enthousiasme et ils étaient fiers de se mettre dans la peau des « soldats du feu ». Nous tenons à remercier nos pompiers pour leur accueil et pour tous les ateliers qu'ils ont aménagés.
Cette fin d'année scolaire a été également marquée par un tournoi de foot organisé sur le temps méridien. L'équipe victorieuse était ravie de recevoir ses médailles.
Les vacances d'été ont débuté avec des températures très élevées, face à ces contraintes météorologiques et suite aux restrictions, les animateurs ont fait preuve de bienveillance et de créativité pour faire en sorte que les enfants puissent passer de bons moments à l'accueil de loisirs.
Les enfants ont également pu profiter des piscines et des toboggans lors d'une journée à Vitam parc.
Pour plus d'informations : **accueildeloisirs@stjeandegonville.fr**

Heifa Mahjoub Telliche, responsable adjointe de l'accueil de loisirs

| VIE ASSOCIATIVE |

Le Sou des Ecoles

Le Sou des écoles : une belle année qui commence !
La kermesse a une nouvelle fois été une belle réussite ! Nous souhaitons tout particulièrement remercier l'équipe enseignante pour son implication et sa contribution, notamment avec les spectacles qui ont fait le bonheur des petits comme des grands. Un grand merci également à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour que cette journée puisse avoir lieu, ainsi qu'aux parents venus nombreux partager ce beau moment avec nous. Le soleil était au rendez-vous et a largement contribué à la réussite de la fête ! Et visiblement, les burgers ont rencontré un franc succès auprès des gourmands.



Nous sommes déjà tournés vers les prochains rendez-vous !
Samedi 31 octobre 2026, Halloween sera notre première manifestation. Nous recherchons toujours pour notre parcours dans les rues, des maisons volontaires pour être décorées et participer à la distribution des bonbons aux enfants. Si vous souhaitez prendre part à cette animation, n'hésitez pas à nous contacter !
Samedi 12 décembre 2026, Noël animations l'après-midi et soirée tartiflette.
Et parce que le Sou des écoles vit avant tout grâce à l'énergie et à l'engagement de ses bénévoles, nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres au sein de notre équipe. Que vous ayez un peu ou beaucoup de temps à consacrer, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre enthousiasme. C'est grâce à vous que le Sou des écoles peut continuer à faire vivre de beaux moments à nos enfants !

L'équipe du Sou des Ecoles

Saint-Jean Gym

L'équipe de l'association est ravie d'avoir repris les cours depuis **le 8 septembre** dernier pour cette nouvelle saison 2026/27. Nous avons retrouvé nos séances dans la bonne humeur, la convivialité et toujours dans le respect des uns et des autres. Que vous soyez fidèle depuis des années ou que vous veniez de rejoindre notre association, nous vous souhaitons la bienvenue pour cette saison.

Au programme cette année :

Grille des cours - Saison 2026 - 2027

Le mardi : de **08h45 à 09h45** - Gym douce + Seniors - avec **Marjorie**
de **09h45 à 10h45** - Zumba step - avec **Marjorie**
de **10h45 à 11h45** - Renforcement musculaire - avec **Virginie**
de **19h00 à 20h00** - Cardio Renfo - avec **Marjorie**
de **20h00 à 20h45** - CAF (Cuisses-Abdo-Fessiers) - avec **Marjorie**

Le mercredi : de **17h55 à 18h55** - Step - avec **Virginie**
de **19h00 à 20h30** - Tai Chi / Qi Gong - avec **Corinne**

Le jeudi : de **09h00 à 10h00** - Tonic Gym - avec **Nadège**
de **10h00 à 11h00** - Pilates - avec **Nadège**
de **11h00 à 12h00** - Stretching / Body Balance - avec **Nadège** (étirement + équilibre)
de **19h00 à 20h00** - Zumba - avec **Marjorie**
de **20h00 à 21h00** - Yoga - avec **Chloé**

Les cours sont ouverts à tous les niveaux et encadrés par nos animatrices diplômées.
N'oubliez pas de venir en tenue confortable, avec de l'eau, une paire de baskets propres, une serviette et votre motivation. Le matériel vous est fourni.
Des inscriptions sont encore possibles sur place ou par mail (sauf pour le cours de yoga).

A bientôt sur le tapis !

saintjeangym@gmail.com
https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym

Le Comité SAINT-JEAN GYM

Société cynégétique de Saint-Jean-de-Gonville

Les mois de mai et de juin représentent une période critique pour les cultures, c'est pour ça que les chasseurs étaient encore présents dans la campagne !
Nous pratiquons l'affut avec la collaboration des lieutenants de louveterie. Les chasseurs peuvent le pratiquer une heure avant et une heure après le coucher du soleil, alors que le lieutenant de louveterie a l'autorisation de le pratiquer toute la nuit. La chasse à l'affût est une technique de chasse statique où le chasseur attend le gibier depuis un poste fixe, en faisant preuve de patience et de discrétion. Elle consiste à se poster à un endroit stratégique, souvent sur un mirador ou un poste surélevé ; il attend que le gibier se présente à portée de tir. Contrairement à la chasse à l'approche, le chasseur ne se déplace pas, il reste immobile, observant attentivement son environnement pour identifier l'animal, son âge, son sexe et son état de santé. Cette méthode exige une grande patience, une parfaite connaissance du gibier et une discrétion absolue afin de ne pas effrayer les animaux. Les lieutenants de louveterie, également appelés louvetiers, sont des personnes privées qui exercent une fonction civique d'auxiliaire de l'état. Ils sont nommés par le préfet et ont pour mission la régulation des populations d'animaux sauvages susceptibles de causer des dégâts, notamment par l'organisation de battues administratives. Leur rôle inclut également la protection des troupeaux menacés par la prédation, dont le loup.
La gestion des dégâts causés par le gibier en France repose sur un cadre légal et règlementaire bien établi. Les exploitants agricoles peuvent bénéficier d'un dispositif d'indemnisation pour les pertes subies sur leurs cultures et récoltes, financé par la fédération de chasse. Ce dispositif est destiné aux professionnels agricoles, tels que les agriculteurs, viticulteurs, maraîchers, arboriculteurs ou céréaliers, qui doivent justifier d'une activité déclarée et de revenus tirés de l'agriculture pour y prétendre. Les dégâts causés directement par le gibier sur les cultures en production sont potentiellement indemnisables, mais une évaluation précise est réalisée sur le terrain par un expert mandaté par la fédération. La procédure d'indemnisation comprend la déclaration des dégâts auprès de la fédération départementale, l'évaluation par un agent technique ou un estimateur agréé ; le calcul de l'indemnisation se réfère à un barème départemental. Les actions en réparation du dommage causé aux cultures et aux récoltes par le gibier se prescrivent par six mois à partir du jour où les dégâts ont été commis.
La nature est pour tous, alors restons courtois les uns envers les autres dans le respect des règles et des lois en vigueur.

Martial Perreau,
secrétaire de la société Cynégétique

Le Verger Tiocan

Fête de la pomme
le dimanche 4 octobre 2026 de 10h à 17h sur le site du Verger Tiocan à Péron.
Visite du Verger, pressées, dégustations, animations pour les enfants, détermination de vos fruits, vente de pommes, jus, confitures et miel, petite restauration.
À 11h11 et 14h14 : contes à balader et à 15h : conférence.
Tout le programme sur notre site : **www.verger-tiocan.mon-paysdegex.fr**

Golf pour tous à Gonville





Le golf de Saint-Jean accueille une école de golf « Les Lynx de Gonville » destinée aux jeunes de 6 à 18 ans. Les Pros Frédéric et Eric sont là pour transmettre leur passion lors de séances collectives adaptées. La pratique du golf est bénéfique pour les jeunes (et les moins jeunes !). En effet, être inscrit dans une école de golf, c'est la garantie de pratiquer une activité physique complète (échauffement, motricité, …), d'adopter le bon geste, d'apprendre à jouer sur le parcours et de s'amuser entre copains et copines ! Les inscriptions se poursuivent au mois de septembre.

4 créneaux horaires sont proposés : **les mercredis de 14h à 15h30 ou de 15h30 à 17h et les samedis de 10h30 à 12h ou de 14h à 15h30**. Vos enfants pourront pratiquer sur place et même participer, après quelques temps, à des compétitions proposées par la section, par le club ou même dans la région, une occasion de rencontrer d'autres jeunes jouant au golf. Le golf est avant tout un jeu, il se pratique seul ou en équipe, en compétition ou en mode loisir, il est à la fois exigeant et ludique, tout dépend comment vous voulez le pratiquer ! Il s'adresse également aux adultes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
- **Frédéric MATTEI** : mattei.fr@orange.fr - 06 07 40 89 93
- **Eric AESCHBACH** : e.aeschbach@bluewin.ch - +41 79 240 58 11

Sapeurs-Pompiers



Vous savez répondre présents pour la fête nationale, qu'elle se déroule en semaine ou le week-end ! Malgré les température caniculaires et l'annulation des feux d'artifice, vous êtes nombreux à vous être déplacés le lundi 13 juillet à la salle polyvalente. Cette soirée a encore été magique, merci à vous. Quelques semaines auparavant, vous avez lancé la saison estivale en participant joyeusement à la fête de la musique qui s'est également très bien déroulée.

Après cet été caniculaire, nous allons terminer les évènements de l'année avec le Téléthon. Le principe ne change pas : récolter le plus de fonds pour l'association du Téléthon en vous proposant un repas convivial en musique et avec des animations. La date est fixée au **samedi 5 décembre**.
Si vous connaissez des entreprises ou si vous voulez contribuer aux frais de cette journée, tous les dons et aide (nourriture, boissons, location pour animations) sont les bienvenus pour limiter les frais et ainsi faire un don encore plus conséquent en leur faveur. N'hésitez pas à nous contacter ! Vous pouvez également contacter la jeunesse gonvilloise qui comme chaque année s'associe à nous lors de cet évènement.

Côté opérationnel, la caserne compte deux nouveaux sergents ! A la suite de la réussite de leur formation chef d'agrès une équipe (encadrer un petit équipage), Jonathan et Maurane ont eu l'honneur de se voir remettre le grade de sergent par Monsieur le Maire et Monsieur le Chef de Corps. Félicitation à tous les deux !

En attendant les nouvelles festivités ou promotions, profitez encore un peu de cette belle fin d'été. Pour les vacanciers tardifs nous vous souhaitons de bonnes vacances et évidemment, une bonne rentrée à tous.



Vividanse

Nous espérons avoir fait voyager toutes les personnes présentes à notre gala annuel, qui a eu lieu le dimanche 7 juin, sur le thème du tour du monde. Ce moment tant attendu, et toujours riche en émotion, permet à nos élèves de présenter le travail accompli tout au long de l'année de danse. Nous sommes heureuses d'avoir contribué à faire perdurer l'école et à faire vivre la danse au sein de la commune.
Le succès rencontré cette saison, l'investissement de nos professeures ainsi que l'enthousiasme des élèves et des familles nous encouragent à poursuivre cette aventure.
Et pour cette rentrée de septembre, Vividanse s'agrandit avec l'arrivée d'une nouvelle professeure : Owana ! Cette jeune passionnée et dynamique, propose chaque jeudi soir des cours de K-pop pour les enfants dès 8 ans, et deux cours de Dancehall, un pour les ados et un pour les adultes. N'hésitez pas à venir essayer et à vous laisser entraîner par son énergie !
Grande nouveauté cette année : Vividanse a désormais son propre site internet : **vividanse.fr** !
Vous y retrouverez toutes les informations concernant l'association, les cours proposés avec les horaires et les tarifs ainsi que les modalités d'inscription.
D'ailleurs, même si la rentrée est déjà passée, il reste encore quelques places disponibles dans certains cours. Les inscriptions sont toujours ouvertes et se font directement en ligne via notre site.

Vividanse est toujours à la recherche de bénévoles donc si vous souhaitez nous prêter main forte ponctuellement, nous accompagner dans nos événements ou nous partager de nouvelles idées, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : **vividansestjean@hotmail.fr**.
Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont apporté leur aide à l'association tout au long de la saison dernière et nous souhaitons une belle rentrée à tous !

L'équipe Vividanse

Club de l'Amitié

Chères Gonvilloises, Chers Gonvillois
J'espère que vous avez passé un bel été.
J'ai le plaisir de vous informer que notre club de l'amitié poursuit ses activités pour la saison 2026/2027. **Tous les jeudis après-midi**, nous nous réunissons à la salle TEMNOMEROFF à Saint-Jean pour passer un agréable moment. Ces rencontres sont consacrées à différentes activités, on peut jouer ou tout simplement venir pour discuter de tout et de rien, elles sont également l'occasion de fêter les anniversaires dans la joie et la bonne humeur.
L'existence de notre club est importante pour conserver les liens sociaux indispensables en ces temps très mouvementés, afin d'empêcher l'ennui de s'installer dans nos vies. Nous vous invitons à vous inscrire pour la nouvelle saison !!! Toutes les personnes souhaitant nous rejoindre seront les bienvenues.
Le club reprend ses activités **le 10 septembre à partir de 14h** autour de jeux de cartes (belote, tarot, etc…), rummikub, scrabble, goûters, repas conviviaux, sorties et voyages.
Notre loto annuel aura lieu **le dimanche 8 novembre** à la salle des fêtes de St-Jean, nous vous attendons nombreux.
Au plaisir de vous rencontrer.

Denise Combet, présidente

Atelier Chrysalide - arts plastiques et bien-être

Inscriptions ouvertes ! Reprise des cours en octobre.

Les cours proposés cette année (suivant les demandes d'autres cours pourront être ouverts) :
- **Enfants (à partir de 8 ans) : les mardis de 16h50 à 17h50**, 170 € pour 10 cours, matériel fourni, petit groupe (max 8/9)
- **Ados : les lundis de 17h30 à 18h30**, 170 € pour 10 cours, matériel fourni, petit groupe (max 8/9)
- **Adultes : les mardis de 14h à 16h**, 300 € pour 10 cours, matériel fourni, petit groupe (max 6)
- **Stages vacances scolaires - Enfants / Ados / Adultes : 2 journées de 10h à 16h30**, 180 €, matériel fourni, petit groupe (max 8/9), pique nique à apporter.

Pour plus d'information : **Delphine Corcelle** - Artiste plasticienne
64, rue de la Louvatière / 01630 Saint Jean de Gonville / Tél. **06 82 84 06 51** / Mail : **delphine.corcelle@orange.fr**

Les amis de la fête

La Paysanne Gonvilloise revient le 3 octobre !
L'association Les Amis de la Fête vous donne rendez-vous pour une journée festive et conviviale placée sous le signe de l'artisanat et du savoir-faire local !
De **10h à 17h**, venez découvrir une trentaine d'artisans et d'exposants, vous pourrez également profiter de nombreuses animations pour petits et grands : château gonflable, créations en bois, maquillage, atelier broderie, pressage du jus de pommes…
Un repas sera proposé à partir de midi, accompagné de musique pour partager un agréable moment en famille ou entre amis.
Une belle journée champêtre, gourmande et festive à ne pas manquer !



La pétanque

Lorsque vous lirez cet article, la fin de la saison de la pétanque gonvilloise sera très proche, nous comptons clôturer la saison le mardi 13 octobre si le temps le permet.
La saison 2026 s'est bien déroulée malgré quelques mardis pluvieux, la fréquentation a été de 40 à 50 personnes le mardi soir et toujours dans une bonne ambiance conviviale. Nous en sommes heureux pour nos adhérents que nous pensons avoir gâtés en leur faisant des casse-croûtes variés chaque semaine.
Dans le précédent InfoGonville, nous avions annoncé la reprise du concours inter-associations pour le 29 août mais c'était sans compter sur le manque d'enthousiasme de certaines grandes associations. A la vue de ce constat, nous avons décidé d'annuler ce concours et de ne plus le programmer à l'avenir.
Nous envisageons pour la prochaine saison un concours inter-sociétaires.
Nous en profitons pour remercier les associations qui nous ont répondu : Swan Rangers, la Jeunesse Gonvilloise, la chasse, le club de l'amitié, les anciens sapeurs-pompiers, les boules, la mairie et les amis de la fête. Par contre, je (le président) ne remercie pas les autres associations qui n'ont pas joué le jeu et pour certaines n'ont pas eu la politesse de répondre. C'est bien dommage mais c'est la vie actuelle.
Pour conclure, nous adressons à tous nos adhérents, nos sincères remerciements de se déplacer le mardi soir en nombre pour jouer et faire vivre le club.
Nous vous souhaitons une bonne fin d'été.

Le comité

Jeunesse

Un grand merci à toutes et tous de la part de la Jeunesse Gonvilloise !
Quelle édition incroyable pour notre SummerVogue ! Toute l'équipe de la Jeunesse tient à vous exprimer sa plus profonde gratitude pour votre présence massive tout au long du week-end. Du vendredi soir au dimanche soir, l'énergie et la bonne humeur étaient au rendez-vous. C'est toujours un immense plaisir de voir les habitants de notre village, toutes générations confondues, se rassembler pour partager de beaux moments de convivialité. Votre soutien enthousiaste et votre fidélité récompensent pleinement l'investissement et les efforts de toute notre équipe pour faire vivre Saint-Jean.
Mais ce n'est pas tout ! Cette année est tout aussi particulière pour la Jeunesse Gonvilloise, et nous poursuivons sur notre lancée ! Pour prolonger la fête, nous vous donnons rendez-vous lors de notre tout nouvel événement :
Loto le 11 octobre 2026
Nous vous préparons un après-midi exceptionnel, placé sous le signe de la convivialité, de la chance et du partage, avec de magnifiques lots à gagner pour faire de ce moment un souvenir inoubliable. Nous comptons sur vous pour venir nombreux et partager avec nous ces moments de jeunesse, de convivialité et de tradition.
A très bientôt

La Jeunesse Gonvilloise

La Bonne Humeur



Le Festival des Musiques du Pays de Gex à Saint-Jean les 13 et 14 juin, a échappé de justesse aux chaleurs caniculaires. Les cinq orchestres juniors invités, tous présents le samedi après-midi, ont montré de belles dispositions musicales : un réel espoir pour l'avenir des formations seniors. En soirée, l'harmonie éphémère « Fanfare de Meinier & Bonne Humeur », accompagnée de vidéos thématiques, a fait voyager le public autour du monde.

De Logras (à La Louye) à Feigères (au Chemin de la Chapelle) en passant par Péron (à La Combe) ; et de Saint-Jean (à La Charrière et Rue de l'Eglise) à Sous Saint-Jean (à La Tatte) en passant par Mornex, nous remercions chaleureusement les quartiers qui se sont dévoués pour accueillir les harmonies et ensembles de cuivre le dimanche matin. Il a ajouté une note colorée et de circonstance : le très remarqué char des Amis de la Fête accompagné par l'Echo du Crêt de La Neige de Sergy.

Rassemblés sous la baguette de Virginie, les musiciens gessiens ont apporté une « ambiance féria » avec Vino Griego, un morceau qui n'a pas été choisi par hasard, il est en effet très prisé de Monsieur le Maire. L'instant avait aussi un caractère solennel avec la remise de la médaille de « la reconnaissance de la commune » (de Saint-Jean) à Virginie COLLET, directrice de la Bonne Humeur depuis 28 ans et à Christian CAMP, président de la Société Musicale depuis... 28 ans.

Le repas sous chapiteau terminé, l'après-midi a été classique. La scène de la salle des fêtes a accueilli les huit orchestres qui, à tour de rôle, ont joué leur programme avec le petit clin d'œil qu'il fallait pour les « Musiques autour du monde ». La fête s'est conclue avec la prestation de l'OHPG, récemment récompensé d'un prix d'excellence, avec félicitations du jury, au Concours National d'Ensembles Musicaux à Macon.

Un weekend de festival est mobilisateur de forces vives. La Bonne Humeur a énormément apprécié le concours des anciens musiciens, et l'aide précieuse des amis et parents venus prêter main forte. La logistique ? Souvent le casse-tête des organisateurs. La Bonne Humeur remercie vivement les sociétés et les entreprises qui ont mis à sa disposition le matériel indispensable à la bonne marche de la manifestation : JLTP (véhicules de transport), les Amis de la Fête (chambre froide et matériel électrique), les pompiers (rallonges), l'Amicale des Sociétés et le Comité des Fêtes de Péron (bancs, tables, frigos …), sans oublier la mairie de Saint-Jean et les services municipaux. Mille excuses si j'ai oublié quelqu'un !

« La réponse à la petite devinette proposée en juin : Michel BRULHART, Christian CAMP, Virginie COLLET et Raphaël HUGON sont tous cousins, issus de la famille BRULHART, grande pourvoyeuse de musiciens de talents (je suis certain que beaucoup avaient déjà trouvé la réponse). »

Maxime Collet
Société Musicale de Péron - St-Jean
http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/

Septembre est là : à l'école de musique, la rentrée c'est maintenant !
Les inscriptions sont normalement closes, mais si vous avez envie de jouer d'un instrument et suivre une formation musicale, c'est le moment d'aller cliquer sur **https://emipg.mon-paysdegex.fr/** vous y trouverez tous les renseignements utiles à votre démarche.

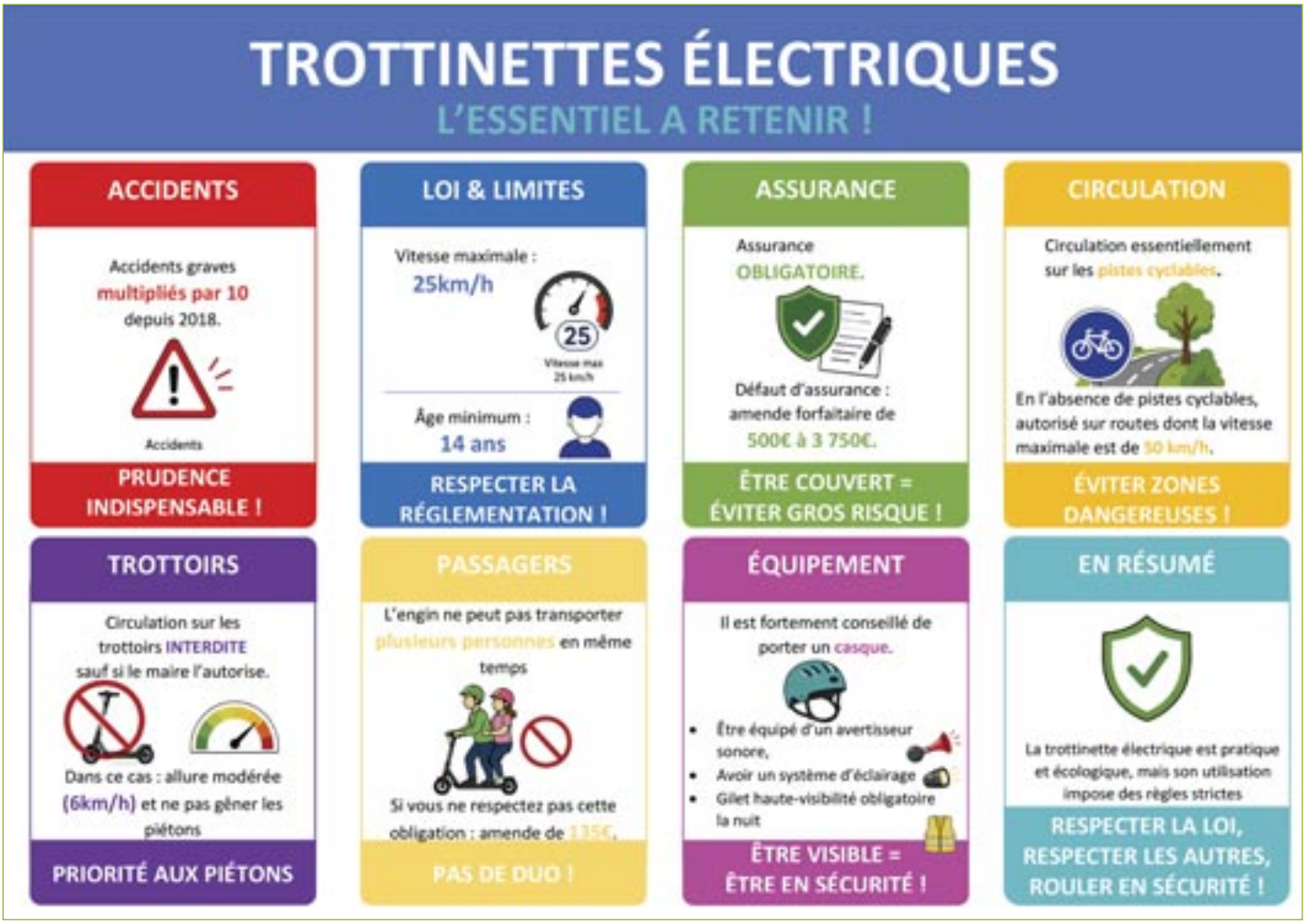
| SOCIAL |

Opération brioches

Le CCAS de Saint-Jean-de-Gonville participera une nouvelle fois à l'opération brioches dont le bénéfice sera reversé à l'ADAPEI de l'Ain. Vous pourrez acheter les brioches réalisées par Sébastien Humbert, boulanger du village :

- **Le vendredi 9 octobre dès 16h30 devant l'école,**
- **Le samedi 10 octobre devant la boulangerie et le magasin Utile,**
- Nous ferons également **du porte-à-porte.**

Le prix de vente des brioches est fixé à 6 €. Cette opération sera assurée par des bénévoles d'associations gonvilloises et du CCAS. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil !



Plan de Mobilité

« Faisons la route ensemble vers la mobilité de demain : donnez votre avis ! »
Pays de Gex agglo élabore son Plan de Mobilité (PDM), un document de planification destiné à tous les usagers pour organiser durablement les déplacements de demain : flashez le QR-Code pour participer à l'enquête !

Lecture pour tous

Bibliothèque : 40 rue du Bourg / 01630 Saint-Jean-de-Gonville / 04 50 48 85 82 / bibliotheque-st-jeangonville@orange.fr



• Les Travaux

Les travaux du remplacement total du revêtement de sol de la bibliothèque ont connu une « petite » aventure : le problème a concerné 100 % de la surface réalisée, soit la première moitié de la bibliothèque. L'entreprise retenue par l'assurance a réussi l'exploit de poser un revêtement destiné à être immédiatement déposé. Cette phase expérimentale étant terminée, il a été décidé de retirer la partie réalisée afin d'offrir au sol une seconde chance.
Au moment de la distribution de cet InfoGonville, le problème devrait être un mauvais souvenir et la bibliothèque ouverte à ses horaires habituels de permanence.

• SOFA c'est quoi ?

C'est la bibliothèque numérique des Aindinois, une plateforme qui propose des milliers de contenus pour tous et toutes : Vidéo à la demande, musique illimitée, presse en ligne.
Afin d'avoir accès à toutes ces ressources venez à la bibliothèque pour vous inscrire à SOFA.

• Prix ENTRELIGNES 2027 : « Ligne de Vie »

La sélection de cette 5ème édition célèbre les récits où la mémoire devient passage et la parole un pont entre hier et demain. La période de lecture sera **du 4 septembre 2026 au 15 mars 2027**. Les 4 romans et les 4 BD sélectionnés vous attendent déjà à la bibliothèque.

• Permanences :

les mardis de 16h à 18h, les mercredis de 10h à 12h, les samedis de 10h à 12h30.

L'équipe de la bibliothèque

VIE PRATIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	**8h30/12h - 13h30/19h**
Mardi	**8h30/12h - 17h/19h**
Mercredi	**8h30/12h - 13h30/17h30**
Jeudi	**8h30/12h - 13h30/17h30**
Vendredi	**8h30/12h**

Permanence du Maire et des Adjoints tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
mairie@stjeandegonville.fr
http://www.saint-jean-de-gonville.fr

MÉDICAL

Numéros d'urgence
SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux
Centre Hospitalier Alpes-Léman
04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy
04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien
04 50 49 65 65
Hôpitaux Universitaires de Genève
00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin
00 41 22 719 61 11
Tougin Gex - Maison de retraite
04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes
Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

Kinésithérapeuthes-ostéopathe
1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

Foyer pour personnes handicapées
Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

Psychiatre
157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

Assistance sociale - Anne-Claire Duport
www.anneclaireduport.fr - 06 70 98 65 44

Infirmières Péron
04 79 19 95 07 - 06 49 45 49 09

SERVICES

Relais postal - UTILE
120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : **04 50 56 40 33**

Cantine scolaire et périscolaire :
accueildeloisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :
04 50 99 77 76

Kinésiologie – Pauline Rovetti :
07 82 36 37 62

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les jeudis matins : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **04 50 40 95 00**

DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'hiver (de novembre à février)
Du lundi au vendredi :
8h30/12h - 13h45/17h
Samedi : **8h30/17h**
Dimanche : **9h/12h**
Fermeture des déchetteries les jours fériés.

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :
AGCR - St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge - Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs - Annemasse : **04 50 39 34 96**

RESSOURCERIE DU PAYS DE GEX

290 rue de Perruet - ZA de la Maladière
01210 Ornex
04 81 50 02 51

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30
Les samedis : 9h/12 - 15h/19h
Les dimanches et jours fériés : 10h/12h
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

NOUVEAUX

La petite entreprise d'Amandine

1/ Service de secrétariat
Pour particuliers et entreprises : prise en charge la gestion administrative, rédaction de courriers et documents, classement, organisation ainsi que aide aux démarches administratives.
2/ Assistance informatique
Initiation à l'informatique, aide à l'utilisation des smartphones, tablettes et ordinateurs. Conseil et accompagnement numérique. Une assistance personnalisée pensée en particulier pour les seniors et les particuliers.
3/ Coaching nutritionnel & diététique
Un accompagnement personnalisé pour votre rééquilibrage alimentaire. Des conseils adaptés à votre mode de vie, avec pour objectif un bien-être et une santé durable. Cela n'est en aucun cas médical.
Contact : **Amandine Anthonioz-Blanc**
06 74 73 18 73 / Facebook
lapetiteentreprisedamandine@gmail.com

CARNET

NAISSANCES



Linoa EVARISTE
née le 25/06/2026
Parents :
Maëva et Alexandre EVARISTE

MARIAGES

Lisa GREENOUGH et **Christopher MIKTON**
se sont unis le 25 novembre 2025

Stéphanie LEMAIRE et **Philippe METRAL**
se sont unis le 6 juin 2026

Karolina STELMASZYK et **Christian WIATR**
se sont unis le 20 juin 2026

AGENDA

OCTOBRE 2026

Vendredi 02
- **Boules** : Concours de Belote

Samedi 03
- **Les amis de la fête** : La Paysanne Gonvilloise

Vendredi 09
- **Mairie** : Accueil des nouveaux habitants

Vendredi 09 et samedi 10
- **Au profit de l'ADAPEI** : Vente des brioches

Dimanche 11
- **Jeunesse** : Loto

Samedi 31
- **Sou des écoles** : Halloween

NOVEMBRE 2026

Dimanche 08
- **Club de l'Amitié** : Loto

Mercredi 11
- **Mairie** : Cérémonie

Samedi 14
- **Swan Rangers** : Journées américaines

Samedi 21
- **Electrons Libres** : Théâtre

Samedi 28
- **Team Domino Racing** : Théâtre

DECEMBRE 2026

Samedi 05
- **Pompier** : Téléthon

Samedi 12
- **Sou des Ecoles** : Noël

Dimanche 13
- **la Bonne Humeur** : Concert

Samedi 19
- **Jeunesse Gonvilloise** : Bal

Jeudi 31
- **Foot** : Repas

Graphisme : Delphine Corcelle - Impression : Copy+

Pour la prochaine parution en décembre 2026, merci de nous faire parvenir vos articles **au plus tard le jeudi 12 novembre 2026** - **infogonv@stjeandegonville.fr**